



SITUATION DU PAIEMENT

Au 14 février 2007

ALLIANCE Police Nationale obtient la réponse de l'administration

Le mercredi 14 février 2007, lors de la réunion du CTPC et de la Commission de Suivi du protocole d'accord de 2004, le Secrétaire Général d'Alliance Police Nationale, Jean Claude DELAGE a de nouveau exprimé l'impatience de nombreux policiers qui attendent le règlement de leur dû concernant l'ASA, et demandé une méthode pour ce règlement des dossiers en attente...

Sous la présidence du DGPN, Monsieur Michel GAUDIN, les réponses (DGPN et DAPN) suivantes nous ont été apportées :

1. **2500 dossiers ont été réglés. Il convient de traiter les fonctionnaires sur le même pied d'égalité. Il faut aller le plus vite possible et peut-être externaliser le travail.**
2. **De 8 fonctionnaires de la DAPN qui traitent ces dossiers aujourd'hui, on va passer à 15. Des modifications vont être apportées à l'outil « dialogue » (fichier des personnels de police). Avant l'été 2007, une phase « d'industrialisation » du traitement des dossiers s'appliquera et les règlements vont s'accélérer.**

Dans l'esprit du syndicalisme majeur, ALLIANCE Police Nationale suit en permanence cet épineux dossier oublié, en son temps, par l'administration.